

Travail dominical forcé : des évêques réagissent

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Brèves](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#)

Date : 22 mai 2019



Deux salariés de Cora viennent d'être licenciés sans préavis pour faute lourde. Leur faute : refuser de travailler le dimanche. Pourtant aucun des 200 salariés de l'hypermarché n'a reçu d'avenant à son contrat de travail lorsque la direction a décidé d'ouvrir tous les dimanches matin, en mars 2018.

Des évêques s'indignent :

Le travail du dimanche lié au seul profit des grandes surfaces asservit les salariés et doit être dénoncé comme un mal social.

— Bernard Ginoux (@mrginoux) [21 mai 2019](#)

Malgré tous les blabla sur le soit disant travail volontaire le dimanche... [#Cora](#)
<https://t.co/hspb7MVLVc>

— Mgr Xavier MALLE (@MgrXavierMALLE) [21 mai 2019](#)

Nous savons bien que ces "blabla" sont des mensonges. Les Gilets Jaunes que je soutenais à Montauban s'opposaient au travail du dimanche.

— Bernard Ginoux (@mgrginoux) [21 mai 2019](#)